République Française

LOZERE

BARRE DES CEVENNES - Commune

Séance du vendredi 20 septembre 2024

Date convocation : 13 septembre 2024

Membres en exercice : 9

Présents : 6
Votants : 7
Pour : 6
Jean-Claude AUBERLET
Corentin CAPELIER
Lisa CLARY
Robert DEMOLIN
François ROUVEYROL
Patrick ROY
Contre : 0
Abstentions : 1
Rémy MONET

Le vingt septembre deux mille vingt-quatre, à 19h00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL

Présent(e)s : Jean-Claude AUBERLET, Corentin CAPELIER, Robert DEMOLIN, Rémy MONET, François ROUVEYROL, Patrick ROY

Absent(e)s et représenté(e)s: Lisa CLARY représentée par Jean-Claude AUBERLET

Excusé(e)s: Charles ALDROVANDI

Absent(e)s: Isabelle BENOIT

Secrétaire de séance: Jean-Claude AUBERLET

Objet: Réfection d'un mur de soutènement pour un montant de 5 646,40 Euros HT (6 775,68 TTC).

Le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que le mur, propriété de la commune, qui soutient la Rue Sous Barre au droit de la parcelle 134, section B (jardin) est en situation de fragilité.
A la suite des dernières intempéries, des pierres sont tombées. Il est nécessaire de procéder à la réfection de la partie du mur en cause.
Ce dossier sera pris en charge par le Conseil Départemental à hauteur de 40% du montant H.T. des travaux dans le cadre des contrats territoriaux.

Rémy MONET regrette qu'il n'y ait qu'un seul devis. Il précise que lorsqu'il achète une machine à laver, il demande des devis à plusieurs magasins.

Il lui est rétorqué qu'il ne faut pas comparer des grandes chaines de magasins informatisées avec des artisans trop souvent noyés par des devis et des demandes administratives quotidiennes après de longues journées de travail sur le terrain.

Cette délibération est mise aux voix.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Demande que les travaux soient réalisés dans les meilleurs délais et pris en charge dans le cadre des contrats territoriaux tel qu'exposé ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes inhérents à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,

Date de transmission de l'acte: 24/09/2024
Date de reception de l'AR: 24/09/2024
048-214800195-DE_081_2024-DE
AGEDI

Acte rendu exécutoire
après dépôt en S/Préfecture

le .....

et publié ou notifié

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Le Maire,



François Rouveyrol

Date de transmission de l'acte: 24/09/2024
Date de reception de l'AR: 24/09/2024
048-214800195-DE_081_2024-DE
AGEDI

SARL ENTREPRISE CHAPELLE

Bâtiment - Travaux Publics
Vigne de Miral - Cocurès
48400 BÉDOUÈS-COCURÈS
Téléphone : 04.66.45.06.16.
RM 323 960 229 RM 48 à Mende - RCS B 323 960 229 à Mende
Code APE 4120B
TVA Intracommunautaire : FR63323960229000 17

Site Internet : www.chapelletravauxmaconnerie.com

Télécopie : 04.66.45.08.78.
N° SIRET 323 960 229 00017
N° SIREN 323 960 229
Courriel : ets.chapelle.bernard@wanadoo.fr

Devis estimatif

A **Commune de Barre des Cévennes**
Marie
Grand Rue
48400 BARRE DES CEVENNES

Cocurès le 3 septembre 2024,

	Désignation des ouvrages	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Total
	Mur de soutènement sur une route communale "Rue sous Barre"				
	Longueur 5,00 Hauteur 4,00 Parapet 0,80 H				
	Installation de chantier	F	1,000	350,00	350,00 €
	Déblaiement mur dégradé	m³	20,800	38,00	790,40
	Fouilles et béton de fondation	m³	2,000	235,00	470,00
	Maçonnerie calcaire avec pierre de récupération	m³	12,000	265,00	3 180,00
	Remblaiement à l'arrière du mur	m³	8,000	15,00	120,00
	Parapet double face	m³	1,600	460,00	736,00
	Devis réactualisable dans les 7 jours				
	ATTENTION *: nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure, imposée par la loi, sera répercutée sur ces prix.*				

S.A.R.L. Entreprise CHAPELLE
Bâtiment - Travaux Publics
- COCURÈS -
48400 BÉDOUÈS COCURÈS
SIRET 323 960 229 00017
Tél. 04 66 45 06 16
Mél. ets.chapelle.bernard@wanadoo.fr

TOTAL H.T.	**5 646,40 €**
T.V.A 20,00 %	**1 129,28 €**
TOTAL T.T.C.	**6 775,68 €**

Le client
A....., Le.....
Signature

Date de transmission de l'acte: 24/09/2024
Date de reception de l'AR: 24/09/2024
048-214800195-DE_081_2024-DE
AGEDI